

L'accessibilité de la Maison de la pêche du Luxembourg a été améliorée depuis sa construction. Des aménagements ont été réalisés pour rendre ce lieu plus accessible aux personnes à mobilité réduite : création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées à proximité immédiate de la voie d'accès et de l'entrée principale et d'une rampe d'accès permettant ainsi une liaison entre le bâtiment et l'étang. Elle dispose également d'un sanitaire adapté et de 4 pontons adaptés.

Points forts

- Stationnement : existence d'un parking extérieur contenant 47 emplacements plus 1 réservé aux personnes handicapées. Celui-ci est situé à proximité immédiate à la voie d'accès et de la porte d'entrée de la Maison de la pêche. Ses dimensions permettent un transfert latéral et arrière (330 x 600 cm).
- Voie d'accès : un cheminement accessible à tous (largeur, revêtement, etc.) permet une liaison de plain-pied depuis la voirie.
- Entrée principale : la porte d'entrée est accessible de plain-pied et une aire de rotation est disponible de part et d'autre de celle-ci.
- Cafétéria : les circulations intérieures sont dégagées et le mobilier est amovible.
- Sanitaires : présence d'un sanitaire adapté avec 2 barres d'appui.
- Terrasse : la terrasse est accessible de plain-pied depuis la voie d'accès.
- Accès au ponton : présence d'une rampe d'accès permettant une liaison directe entre de la maison de la pêche, située 170 cm plus haut que l'étang, et le ponton de pêche. Possibilité de stationner son véhicule à côté des pontons.
- Ponton de pêche : présence de 4 pontons adaptés.

Points d'attention

- Voie d'accès : présence d'un plan incliné légèrement trop raide (10 % sur 150 cm) et dépourvu de mains courantes pour accéder à la porte d'entrée principale.
- Cafétéria : la porte située entre le sas d'entrée et la cafétéria n'est pas suffisamment large (83 cm) et l'accès à la poignée est encombrée par du mobilier.
- Sanitaires : le couloir d'accès au sanitaire adapté est trop étroit (115 cm de large). Absence d'une aire de rotation devant et derrière la porte, l'aire de transfert à côté de la cuvette du WC est trop étroite (100 x 163 cm) et le lavabo n'est pas desservi par une aire de rotation.
- Terrasse : elle n'est pas accessible depuis la cafétéria dû à la présence du seuil de la porte.
- Accès au ponton : les 2 pentes de la rampe sont trop longues (+/- 20 m sans palier de repos intermédiaire), dépourvues de bordure chasse-roue, de mains courantes et de palier de repos au pied de celle-ci.
- Ponton de pêche : inaccessible en autonomie dû au revêtement de sol pelouse haute et graviers).